



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23078914

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

07 JUIN 2023

**INSTRUMENTATION
Greffe**

N° d'entreprise : **0401 689 866**

Nom

(en entier) : **Royale Etoile Sportive Frasnoise**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue des Brasseurs, 1 à 1400 NIVELLES**

**Objet de l'acte : NOMINATION - DEMISSION - RELECTION D'ADMINISTRATEURS -
TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23/05/2023

L'AGE du 23 mai 2023 acte les résolutions suivantes :

Première Résolution : L'assemblée accepte la démission des administrateurs suivants et leur donne décharge pour leur mandat :

- Monsieur David De Clercq
- Monsieur Angelo Infantino
- Monsieur Jean Navarre
- Monsieur Stéphane Van Landschoot
- Monsieur Carlo Zoso

Deuxième Résolution : L'assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur :

- Monsieur Pierre Vannieuwerkerke, domicilié Rue Saint Jean, 17 à 1495 Villers-la-Ville
 - Monsieur Pascal Chaussée, domicilié Rue Jean Lorette, 16 à 6230. Pont-à-Celles
 - Monsieur Benoît Alexandre, domicilié Rue d'En-dessous, 20 à 6211 Les Bons Villers
- Conformément aux statuts, leur mandat est d'une durée de six ans renouvelable.

L'assemblée confirme la réélection de Monsieur Eric Sustendal en qualité d'administrateur, pour une durée de six ans renouvelable.

Troisième Résolution : Présentation du nouvel organigramme :

- Président : Eric Sustendal
- Vice-Président - Secrétaire : Pierre Vannieuwerkerke
- Trésorier : Pascal Chaussée

Quatrième Résolution : L'assemblée décide de transférer le siège social de l'association de l'adresse actuelle rue des Brasseurs 1 - 1400 Nivelles, à 6210 Frasnes-lez-Gosselies - rue Jean-Baptiste Loriaux, 3A. Cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix.

Cinquième Résolution : Un mandat est conféré à la srl « FISC.PRO », dont le siège social est établi à Nivelles, Chaussée de Bruxelles, 192, numéro d'entreprise « 0436.006.981 », valablement représentée par Monsieur Suk Chun Van Belle, administrateur de la société, afin de procéder, le cas échéant, à la publication de la décision aux annexes du Moniteur Belge, à la modification auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, à la modification auprès de la TVA.

Suk Chun Van Belle
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 19/06/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).